

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (B TO C)

ARTICLE 1 - Champ d'application

Ces Conditions Générales de Ventes contiennent les informations devant être communiquées aux consommateurs, conformément aux dispositions de l'article L.111-1 à l'article L.111-5 du Code de la consommation et ce, pour répondre à l'obligation générale d'information prévue par le Code de la consommation et uniquement applicable dans les relations (i) entre professionnels et consommateurs et (ii) entre professionnels dès lors que l'objet de la convention n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq, conformément aux dispositions de l'article L.221-3 du Code de commerce.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants :

- Programme de Coaching de groupe en ligne (mise à disposition de vidéos, de ebooks, organisation de séances de coaching de Groupe des Clients sur une base hebdomadaire via visio). Le contenu numérique de ce programme de coaching en ligne a pour objectif de fournir aux Clients les bases nécessaires pour leur accomplissement personnel et ce, en travaillant sur les différentes sphères de leurs vies. L'enjeu du programme est de vous aider à mieux comprendre votre fonctionnement interne afin d'en changer les aspects limitants en toute autonomie pour gagner en confiance et en performance. Les coachings et exercices proposés sont inspirés des techniques de PNL (Programmation Neuro-Linguistique) ;
- Séances de Coaching en ligne/présentiel.
- Programme de Coaching privé en ligne (mise à disposition de vidéos, de ebooks, organisation de séances de coaching individuel sur une base hebdomadaire via visio). Le contenu numérique de ce programme de coaching en ligne a pour objectif de fournir aux Clients les bases nécessaires pour leur accomplissement personnel et ce, en travaillant sur les différentes sphères de leurs vies
-

(les « **Services** » ou les « **Prestations de Services** »).

proposés par la société Madame Soraïa DOS SANTOS, entreprise individuelle dont le siège social est situé 128, rue de la Boétie à Paris (75008) et immatriculée sous le numéro SIRET 88282609200026 aux consommateurs et Clients non professionnels (« **Les Clients ou le Client** ») sur son site Internet www.exploreyourselfcoaching.com et dont l'activité principale est la réalisation de thérapies brèves et séance de coaching de vie.

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante Madame Soraïa DOS SANTOS, 128, rue de la Boétie à Paris (75008) ou par email à l'adresse suivante contact@exploreyourselfcoaching.com.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Les Services présentés sur le site Internet www.exploreyourselfcoaching.com sont proposés à la vente pour les territoires suivants :

- France et tout pays francophone s'agissant du Programme de Coaching ainsi que des consultations de coaching proposées par visio ;
- Luxembourg s'agissant des consultations de coaching en présentiel.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site internet www.exploreyourselfcoaching.com à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 2 - Commandes

Le Client sélectionne sur le site les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Click sur le lien hypertexte renvoyant à la page de descriptif du Programme de coaching proposée par le Prestataire ;
- Ajout dans un panier de la prestation que le Client souhaite commander ;
- Compléter le formulaire de paiement ;
- Réalisation du paiement en ligne ;
- Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet ;
et
- Validation de la commande.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toutefois, la vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix, ou le cas échéant, d'une échéance du prix, tel que défini ci-après à l'article « Conditions de Paiement ».

Toute commande passée sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Madame Soraïa DOS SANTOS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, hors cas de force majeure.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire dans les conditions précisées sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.exploreyourselfcoaching.com, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client dès la finalisation de la vente suivant réception par le Prestataire de la commande.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Par principe, le prix est payable comptant en totalité avant la fourniture des Services commandés, dans les conditions définies à l'article « Modalités de fourniture des Services » ci-après, et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Toutefois, le Prestataire pourra donner la possibilité au Client de payer le prix des Services en quatre (4) fois, dans un délai maximum de quatre (4) mois, moyennant des échéances mensuelles égales, dans les conditions indiquées à l'article « Modalités de fourniture des Services » ci-après, comme précisé sur la facture adressée au Client.

A titre d'exemple, si une commande est réalisée le 1^{er} février, la première échéance sera payée le 1^{er} février, la deuxième échéance le 1^{er} mars, la troisième le 1^{er} avril, la quatrième le 1^{er} mai et la cinquième le 1^{er} juin.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés :

- par cartes bancaires : carte bancaire / PayPal

Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par l'intermédiaire de la société Stripe. Les informations transmises sont chiffrées par un logiciel dans les règles de l'art et ne peuvent être lues au cours du transport sur le réseau par le Prestataire.

Toute garantie quant à la sécurité de ce système est entièrement de la responsabilité de la société Stripe. Aussi, aucune responsabilité ne saurait être imputée au Prestataire s'agissant de la sécurité des informations de paiement.

Dans l'hypothèse où le Client violerait les présentes conditions générales de ventes et que le Prestataire suspendrait, de manière temporaire ou de manière définitive, l'accès à ses Services le Client resterait redevable de l'ensemble de ses échéances restant dues.

ARTICLE 5 - Fourniture des Prestations

5.1 Délai de fourniture des Services

Les Services demandés par le Client seront fournis dans les délais tels qu'indiqué ci-après, à compter de la réception par le Prestataire du bon de commande correspondant, du paiement du prix, le cas échéant, de la première échéance du prix.

Sur le Programme de Coaching de groupe en ligne :

- o Accès immédiat aux modules de formation pendant une durée de six (6) mois à compter du paiement du Prix, le cas échéant, de la première échéance du Prix, étant précisé que certains modules de formation seront mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement de la formation si le Client choisit de payer le Prix en plusieurs fois. Ces services seront fournis sur Internet via des logins envoyés par mail le Prestataire au moment de la passation de la commande ;
- o Accès immédiat aux groupes de réseaux sociaux (notamment Facebook) pendant une durée illimitée ;
- o Participation hebdomadaire à une séance de coaching de groupe en direct dispensée par Madame Soraïa DOS SANTOS, et le cas échéant, en cas d'indisponibilité de la part de Madame Soraïa DOS SANTOS, par une thérapeute/coach de niveau équivalent, par visio pendant d'une durée de six (6) mois.

Sur les séances de Coaching en ligne/présentiel:

- o Délai conclu d'un commun accord avec le Client, compte tenu du fait que c'est le Client réservera son créneau de coaching sur un calendrier en ligne. Ces services seront fournis lors d'une séance en ligne ou d'une séance en présentiel.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de soixante (60) jours après la date indicative ci-dessus précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation.

Conformément à l'article L.216-3 du Code de la consommation, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

L'identification du Prestataire est la suivante :

- Nom - Dénomination : Madame Soraïa DOS SANTOS – Explore Yourself Coaching
- Forme sociale : entreprise individuelle
- Siège social : 128, rue de la Boétie à Paris (75008)
- Numéro SIRET : 882 826 092 00026
- Téléphone : +352 661 419 810 & +331 84 80 31 95

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, ou en cas de force majeure.

5.2 - Suspension à l'initiative du Prestataire

En cas de manquement à son obligation de paiement, dans l'hypothèse d'un paiement en plusieurs fois, le Prestataire se réserve le droit de suspendre temporaire ses Services. A ce titre, le Prestataire enverra un courrier ou un courriel au Client afin de l'informer de cette suspension temporaire.

Les Services pourront reprendre au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts de paiement dans un délai de trente (30) jours. Au-delà de ce délai, le Client perdra définitivement son accès aux Services proposés par le Prestataire, mais restera redevable de la créance.

5.3. Réserves et réclamations du Client

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de huit (8) jours à compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire rectifiera le Client (dans la mesure du possible) dans les plus brefs délais et à ses frais, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - Droit de rétractation

- S'agissant du Programme de Coaching en ligne :

Compte tenu de la nature des services fournis et plus particulièrement s'agissant des formations en ligne (contenu numérique non fourni sur un support matériel), les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation. En effet :

- Le Client reconnaît ainsi que l'exécution des Services de mise à disposition de la formation en ligne par le Prestataire a commencé dès la conclusion définitive du contrat de vente (soit suivant passation de la commande, paiement du prix et le cas échéant, d'une échéance du prix) ; et
- Le Client renonce expressément à son droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

- S'agissant des séances de Coaching en ligne/présentiel:

Le Client dispose d'un droit de rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la Consommation.

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide d'une déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à Madame Soraïa DOS SANTOS, 128, rue de la Boétie à Paris (75008) ou un mail contact@exploreyourselfcoaching.com mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Conformément à la législation en vigueur, le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours maximum à compter de la réception, par le Vendeur, de la notification de la rétractation du Client.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Prestataire - Garantie

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des Services et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. A ce titre, le Prestataire ne saurait être tenu responsable des résultats suivant le Programme de Coaching de groupe en ligne et les séances de coaching en individuel dans l'hypothèse où le Client ne serait pas suffisamment impliqué dans ledit Programme ou les séances de coaching en individuel (absence de réalisation des exercices recommandés par le Prestataire par exemple).

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Services jugés défectueux.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Prestataire serait retenue, la garantie du Prestataire serait limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture des Services.

ARTICLE 8 – Obligations du Client

S'agissant du Programme de coaching de groupe en ligne :

Dans le cadre de la fourniture des Services par le Prestataire, et compte tenu de la nature des Services fournis par le Prestataire, c'est-à-dire la mise à disposition de contenu numérique et digital à forte valeur ajoutée, le Client s'engage à :

- Utiliser personnellement le contenu mis à disposition par le Prestataire ;
- Ne pas copier le contenu mis à disposition par le Prestataire, conformément à l'article « Propriété Intellectuelle » ;
- Ne pas communiquer ses codes d'accès à un tiers pour qu'il puisse accéder au contenu proposé par le Prestataire ;

- Faire preuve de discrétion s'agissant des informations personnelles qui pourraient être communiqué par les autres membres du Programme de formation dans le cadre des séances de coaching de groupe ;
- Se conduire de manière digne et respectueuse vis-à-vis des participants lors des séances de coaching de Groupe. A ce titre, le Client s'engage à garder une attitude respectueuse des autres membres du Programme de formation ;
- Se conduire de manière digne et respectueuse dans les groupes de réseaux sociaux (Whatsapp, Facebook...etc). A ce titre, le Client s'engage à garder une attitude respectueuse des autres membres des groupes du réseau social (interdiction de message injurieux, diffamatoire, haineux, raciste, religieux...etc).

S'agissant des séances de coaching individuel :

Dans le cadre des séances de coaching individuel, le Client s'engage à :

- Se rendre disponible pour pouvoir participer aux cours/séances de coaching ;
- Se rendre sur les lieux de dispense des séances de coaching (hypothèse présentiel) – sauf cas de Force majeure.

Par conséquent, dans l'hypothèse où le Client n'aura pas respecté ses obligations susmentionnées, le Prestataire se réserve le droit de suspendre **de manière définitive** la fourniture des Services au Client (notamment, accès aux modules du Programme de formation en ligne et) séances de coaching de Groupe des Clients sur une base mensuelle via visio) et de lui demander des dommages et intérêts.

ARTICLE 9 - Droit de propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle du contenu réalisé par le Prestataire en vue de fourniture des Services au Client, et plus particulièrement, sans que cette liste ne soit limitative, sur les modules de supports de formation, textes des modules, ebooks, images, photos, textes, vidéos, contenu PDF de conseils ...

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation des modules de supports de formation, textes des modules, ebooks, images, photos, textes, vidéos, contenu PDF de conseils ..., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

En cas de violation de cette interdiction, le Prestataire se réserve le droit de demander des dommages et intérêts au Client. Il pourra également se réserver le droit de suspendre **définitivement** la fourniture des Services au Client (notamment, Services d'accès aux modules du Programme de formation en ligne accompagnement personnalisé mensuel).

ARTICLE 10 - Données personnelles

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande, et plus particulièrement pour pouvoir procéder à la création d'un compte client.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables. Elles seront

également conservées par le Prestataire afin de réaliser de la prospection commerciale auprès du Client pendant une durée de 10 ans à compter de la date de commande passée par le Client.

Le responsable du traitement des données est le Prestataire. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat dans le cadre de prospection commerciale et pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Prestataire s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : Madame Soraia DOS SANTOS, Service RGPD, 128, rue de la Boétie – 75008 PARIS ou contact@exploreyourselfcoaching.com.

En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

ARTICLE 11 - Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

ARTICLE 13 - Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure.

Conformément à l'article 1218 du Code civil, la force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d'un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d'événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

De convention expresse, constitue notamment un cas de force majeure (liste non exhaustive) :

- Survenance d'une pandémie (Propagation d'un virus) imposant le confinement ;
- Survenance d'actes de terrorisme perturbant la continuité des relations commerciales ;
- Maladie non prévisible du Prestataire ;
- Mouvements sociaux d'ampleur nationale ;
- Déclaration de la loi martiale ;
- Situation d'état d'urgence sanitaire imposant le confinement.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de quatre-vingt-dix (90) jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, les présentes seront purement et simplement résolues, suivant envoi l'envoi d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire, mentionnant l'intention d'appliquer la présente clause.

ARTICLE 14 – Confidentialité

Les Parties s'engagent à préserver la confidentialité de toute information obtenue lors de la conclusion ou la négociation des présentes conditions ou relative à son objet ou son exécution (et plus particulièrement s'agissant du contenu de formation mis à disposition au Prestataire et s'agissant des informations personnelles qui auraient pu être communiquées aux Prestataires dans le cadre des séances de coaching de Groupe/séances de coaching individuel) ainsi que toute information relative à l'autre Partie.

Par exception, cet engagement ne s'appliquera pas si :

- la divulgation est requise par une loi applicable dans la limite de ce qui est requis par cette loi, et sous réserve qu'une notification préalable ait été adressée à l'autre Partie ;

- si la divulgation est requise par une autorité administrative ayant compétence à l'égard de ladite Partie, dans la limite de ce qui est requis ;
- si la divulgation est nécessaire pour qu'une Partie puisse bénéficier entièrement de ses droits au titre des présentes, et sous réserve qu'une notification préalable ait été adressée à l'autre Partie ;
- si, en l'absence de comportement fautif d'une Partie, l'information est déjà connue du public ;
- si la divulgation a été préalablement autorisée par écrit par l'autre Partie, dans la limite de ce qui a été autorisé.

ARTICLE 15 - Litiges

15.1 – Solutions amiables

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du présent contrat, les contractants conviennent de se réunir dans les quinze (15) jours à compter de l'envoi la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, notifiée par l'une des deux parties.

La présente procédure de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les Parties. Toute action introduite en justice en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable.

Toutefois, si au terme d'un délai quarante-cinq jour à compter la réunion susmentionnée, les Parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après.

15.2 – Solutions judiciaires et médiation conventionnelle

Ainsi, tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues à l'amiable entre le Prestataires et le Client seront soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, et plus particulièrement auprès d'un médiateur agréé par la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1)

ARTICLE 16 - Attribution de juridiction

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au Tribunal de Commerce de Paris (y compris, les procédures d'urgence ou conservatoire en référé ou par requête), et nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

ARTICLE 17 - Langue du contrat - Droit applicable

Les présentes Conditions générales de ventes et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 18 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en oeuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.exploreyourselfcoaching.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.